RCS : CAYENNE
Code greffe : 9731

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAYENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00793
Numéro SIREN : 878 068 071
Nom ou dénomination : ABACUS STUDIO

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2020 sous le numéro de dépôt 1517

ABACUS STUDIO
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 70, Rue Madame PAYE,
97300 CAYENNE
878 068 071 RCS CAYENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 12 JUIN 2020

L'an DEUX MILLE VINGT,
Le 12 juin, à 14 h00,

Monsieur Nicolo GALLINARO, demeurant 70, rue Madame PAYE, 97300 CAYENNE,

Associé unique de la société ABACUS STUDIO,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Monsieur Nicolo GALLINARO, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 31 077,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	31 077,01 euros
A la réserve légale	50,00 euros
Solde	31 027,01 euros
Attribué en totalité à l'associé unique	31 027,01 euros

La somme ainsi attribuée à l'associé unique sera portée au crédit du compte courant ouvert à son nom dans les écritures sociales.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Nicolo GALLINARO

ABACUS STUDIO
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 70, Rue Madame PAYE, 97300 CAYENNE
878 068 071 RCS CAYENNE-97300

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 12 JUIN 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 31 077,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	31 077,01 euros
A la réserve légale	50,00 euros
Solde	31 027,01 euros
Attribué en totalité à l'associé unique	31 027,01 euros

La somme ainsi attribuée à l'associé unique sera portée au crédit du compte courant ouvert à son nom dans les écritures sociales.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

actalis *Guyane*

ABACUS STUDIO
70 Rue Madame Payé

97300 CAYENNE

ETATS FINANCIERS

Exercice du 17/09/2019 au 31/12/2019

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Siège social : 22 Rue Gilles Behary - Laul Sirder - ZI Collery II - 97300 CAYENNE - Tél. 05 94 25 62 40 - Fax. 05 94 30 50 49
e-mail : cayenne@actalis-guyane.fr - RCS CAYENNE B 342 055 092 - SARL au capital de 699 750 Euros
Bureau à: Bât. B3 - Quartier Berlioz - 97310 KOUROU - Tél. 05 94 32 20 77 - Fax. 05 94 32 54 36 - e-mail: kourou@actalis-guyane.fr
14 rue V. Hugo - 97320 SAINT LAURENT - Tél. 05 94 34 12 00 - Fax. 05 94 34 20 61 - e-mail: maroni@actalis-guyane.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Guyane

Sommaire

Exercice du 17/09/2019 au 31/12/2019

—— Comptes annuels ——	*1*
Attestation de présentation des comptes	*2*
———— B I L A N ————	*3*
Bilan Actif	*4*
Détail de l'Actif	*5*
Bilan Passif	*6*
Détail du Passif	*7*
——— R E S U L T A T ———	*8*
Compte de Résultat 1/2	*9*
Compte de Résultat 2/2	*10*
Détail du Compte de Résultat	*11*
——— A N N E X E ————	*12*
Règles et méthodes comptables	*13*
Soldes Intermédiaires de Gestion	*15*
Immobilisations	*16*
Amortissements	*17*
Provisions	*18*
Créances et Dettes	*19*
Produits à recevoir	*20*
Charges à payer	*21*
Charges constatées d'avance	*22*
Produits constatés d'avance	*23*
—— Etats fiscaux ——	*24*
BIC - Déclaration 2031 - Impôt sur le revenu	*25*
BIC - Déclaration 2031 Bis - Impôt sur le revenu	*26*
BIC - Déclaration 2031 BisSuite - Impôt sur le revenu	*27*
BIC-RS 2033 A - Bilan	*28*
BIC-RS 2033 B - Compte de résultat	*29*
BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements	*30*
BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits	*31*
BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée	*32*
BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1	*33*
2067 - Relevé de frais généraux	*34*

Etats financiers au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **ABACUS STUDIO** relatifs à l'exercice du **17/09/2019** au **31/12/2019**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**33 819** euros
Chiffre d'affaires :	**32 242** euros
Résultat net comptable :	**31 077** euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CAYENNE
Le 21/01/2020

Signature

Etats financiers au 31/12/2019

Bilan

Bilan Actif

		31/12/2019			
	Etat exprimé en **euros**	**Brut**	**Amort. et Dépréc.**	**Net**	**Net**
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 382	40	1 342	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**1 382**	**40**	**1 342**	
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	14 950		14 950	
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	17 527		17 527	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**32 477**		**32 477**	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**33 859**	**40**	**33 819**	

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en **euros**	17/09/2019 31/12/2019 4 mois		mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé					
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	**1 342**	*3,97*		**1 342**	
Autres immobilisations corporelles	**1 342**	*3,97*		**1 342**	
MAT. BUREAU ET INFORM.	1 382	*4,09*		1 382	
AMORT. MAT. BUREAU ET INFORM.	(40)	*-0,12*		(40)	
TOTAL III - Actif Circulant NET	**32 477**	*96,03*		**32 477**	
Créances clients et comptes rattachés	**14 950**	*44,21*		**14 950**	
COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	14 950	*44,21*		14 950	
Disponibilités	**17 527**	*51,83*		**17 527**	
BANQUE QONTO	17 527	*51,83*		17 527	
TOTAL DU BILAN ACTIF	**33 819**	*100,00*		**33 819**	

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	500	
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**31 077**	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**31 577**	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	2 242	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**2 242**	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**33 819**	

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	31 077,01	0,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 242	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Détail du Passif

Etat exprimé en **euros**	17/09/2019 31/12/2019 — 4 mois	mois	Variations %
TOTAL I - Capitaux propres	**31 577** *93,37*		**31 577**
Capital Social ou individuel	**500** *1,48*		**500**
CAPITAL SOCIAL	500 *1,48*		500
Résultat de l'exercice	**31 077** *91,89*		**31 077**
TOTAL II - Autres fonds propres			
TOTAL III - Total des Provisions			
TOTAL IV - Total des dettes	**2 242** *6,63*		**2 242**
Emprunts et dettes financières divers	**2 242** *6,63*		**2 242**
ASSOCIE NICOLO GALLINARO	2 242 *6,63*		2 242
TOTAL DU BILAN PASSIF	**33 819** *100,00*		**33 819**

Etats financiers au 31/12/2019

Compte de résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2019**

		France	Exportation	4 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	32 242		32 242	
	Montant net du chiffre d'affaires	**32 242**		**32 242**	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			**32 242**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 125	
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			40	
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			**1 165**	
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**31 077**	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**31 077**	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**31 077**	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**32 242** **1 165**	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**31 077**	

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	17/09/2019 31/12/2019 — 4 mois		mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	**32 242**	*100,00*		**32 242**	
Ventes de marchandises					
Production vendue Biens					
Production vendue Services + Travaux	**32 242**	*100,00*		**32 242**	
Production vendue Services FRANCE	**32 242**	*100,00*		**32 242**	
PRESTATIONS DE SERVICES	32 242	*100,00*		32 242	
Montant net du chiffre d'affaires	**32 242**	*100,00*		**32 242**	
Total des charges d'exploitation	**1 165**	*3,61*		**1 165**	
Autres achats et charges externes	**1 125**	*3,49*		**1 125**	
FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETITS EQUI	79	*0,25*		79	
ACHATS NON STOCKES MAT. FOURN.	109	*0,34*		109	
MULTIRISQUES	381	*1,18*		381	
REMUN. INTERM. ET HONORAIRES	400	*1,24*		400	
MISSIONS	11	*0,04*		11	
RECEPTION	142	*0,44*		142	
SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	2	*0,01*		2	
Dotation aux amortissements sur immobilisations	**40**	*0,12*		**40**	
DOT. AUX AMORT. SUR IMMO. CORPO.	40	*0,12*		40	
Résultat d'exploitation	**31 077**	*96,39*		**31 077**	
Total des produits financiers					
Total des charges financières					
Résultat financier					
Résultat courant avant impôts	**31 077**	*96,39*		**31 077**	
Total des produits exceptionnels					
Total des charges exceptionnelles					
Résultat exceptionnel					
Résultat de l'exercice	**31 077**	*96,39*		**31 077**	

Etats financiers au 31/12/2019

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **33 819** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **32 242** euros et un total **charges** de **1 165** euros.dégageant ainsi un **résultat** de **31 077** euros.

L'exercice considéré débute le **17/09/2019** et finit le **31/12/2019.**
Il a une durée de **4** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en **euros**	17/09/2019 31/12/2019 — 4 mois		mois		Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**32 242**	*100.00*			**32 242**	
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	32 242	*100.00*			32 242	
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**32 242**	*100.00*			**32 242**	
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	**32 242**	*100.00*			**32 242**	
MARGES (Commerciale + Production)	**32 242**	*100.00*			**32 242**	
- Achats non stockés (c)	188	*0.58*			188	
- Autres charges externes (c)	937	*2.91*			937	
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	**31 117**	*96.51*			**31 117**	
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes						
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**31 117**	*96.51*			**31 117**	
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	40	*0.12*			40	
- Autres charges de gestion courante						
RESULTAT EXPLOITATION	**31 077**	*96.39*			**31 077**	
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**31 077**	*96.39*			**31 077**	
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	**31 077**	*96.39*			**31 077**	

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			1 382			1 382
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**1 382**			**1 382**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL			**1 382**			**1 382**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier		40		40
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**40**		**40**
	TOTAL		**40**		**40**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	14 950	14 950	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	**14 950**	**14 950**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2 242	2 242		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**2 242**	**2 242**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 2 242

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

	31/12/2019
Total des Produits à recevoir	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019
Total des Charges à payer	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2019**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2019

ETATS FISCAUX

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2031
(2019)

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis du Code Général des Impôts)

IMPOT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 17092019
et clos le 31122019

Régime " simplifié d'imposition" [X] ou " réel normal" []
Option pour la comptabilité super-simplifiée [] TVA []
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage []
(entreprises de transport maritime)

(cochez la ou les cases correspondantes)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
S.I.E. DE CAYENNE
1555 ROUTE DE BADUEL
97306 CAYENNE CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise:

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire
ABACUS STUDIO
70 Rue Madame Payé
97300 CAYENNE

Insp./IFU	N° dossier	87806807100017 N° Siret

B DIVERS

Précise :
l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : 06 94 22 26 63

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Activités d'architecture

Personne inscrite au répertoire des métiers, (cochez la case) []

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (voir renvois page 4)

		Col. 1	Col. 2
1 **Résultat fiscal** Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)		31 077	
2 **Revenus de valeurs et capitaux mobiliers** (compris dans les résultats ci-dessus)			
- **Revenus exonérés** de l'impôt sur le revenu	a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ❶	b		
revenus **nets** exonérés (a - b)	c		
- **Revenus soumis** à l'impôt sur le revenu	d		
		Total c + d	
3 **Total**		31 077	
4 **Bénéfice imposable** (col. 1 - col. 2) ou **Déficit déductible** (col. 2 - col. 1) ❷		31 077	

4bis Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)

- Quote-part de subventions d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies	e	
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies	f	

5 Plus-values

taxées selon les règles prévues pour les particuliers ❸		à court terme et à long terme exonérées ❹		à long terme imposables au taux de 12,80 % ❺	
à long terme différée de 2ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI) ❸		dont plus-values à long terme exonérées (art.151 septies A du CGI) ❺			

6 Exonérations et Abattements

Entreprise nouvelle art. 44 sexies []	ZRR art 44 quindecies []	Autres dispositifs [] ❼	Zone de restructuration de défense [] (art. 44 terdecies)		
ZFU art. 44 octies et 44 octies A []	Zone franche d'activités art.44 quaterdecies []	Jeune entreprise (JEI) []			
		Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies []	Option crédit d'impôt outre-mer secteur productif(art. 244 quater W) []		

Exonération ou abattement pratiqué ❻ — sur les plus-values à long terme imposables au taux de 12,80 % : — sur le bénéfice :

7 BIC non professionnels (2031 BIS suite) ❽ a - BENEFICE | b - DEFICIT | c - PLUS-VALUE

8 Régime des sociétés de personnes ❾

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9 Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI).

CGA/OMGA [] **Viseur conventionné** []

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : ACTALIS CAYENNE ZI COLLERY II — 22 RUE GILLES BEHARY LAUL SIRD 97300 CAYENNE — 0594256240

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément []

A le
Signature et qualité du déclarant

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis du Code général des impôts)

IMPOT SUR LE REVENU
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2031

N° 2031 bis
(2019)

Désignation de l'entreprise : **ABACUS STUDIO** et date de clôture de l'exercice :

(A ne remplir que sur les exemplaires en continu) **31122019**

D REPARTITION DES BENEFICES ET DES DEFICITS DES SOCIETES (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nomcollectifet assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann.III au CGI).

(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ❶ 1	BIC "B" ou BIC non profes-sionnels "M" ❷ 2	Quote-part du bénéfice ou du déficit ❸ à prendre en consi-dération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle-ment, à l'impôt sur les sociétés 3	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4
GALLINARO Nicolo			
70 rue Madame PAYE			
97300 CAYENNE			

Sociétés en commandite simple ❹ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année _____ _____

BIC NON PROFESSIONNELS

Le cadre H concerne :

1-les résultats des loueurs en meublés non professionnels qui réalisent des recettes annuelles inférieures à 23 000 € ou qui retirent de cette activité moins de 50 % de leurs revenus ; seuls sont concernés les loueurs en meublés non professionnels qui ont renoncé au bénéfice du régime micro-entreprise) et des membres non professionnels de copropriété de cheval de course ou d'étalon, quelle que soit la date à laquelle les activités ont été créées ;

2 - pour leur montant total, les résultats des autres activités industrielles ou commerciales exercées à titre non professionnel et créées, étendues ou adjointes à compter du 1er janvier 1996. Sont exercées à titre non professionnel les activités qui ne comportent pas la participation personnelle, continue et directe de l'un des membres du foyer fiscal à l'accomplissement des actes nécessaires à ces activités ;

3 - une fraction du résultat des activités mentionnées au 2 créées, étendues ou adjointes avant le 1er janvier 1996, correspondant aux investissements réalisés à compter de cette date.

Remarque : coexistence au sein d'une même entreprise d'une activité exercée à titre professionnel et d'une activité exercée à titre non professionnel mentionnée au 1 à 3 ci-dessus.

En cas d'activité professionnelle et non professionnelle exercées conjointement, une seule déclaration de résultat doit être déposée. Néanmoins, il convient d'effectuer une individualisation des résultats provenant des activités professionnelles et des activités non professionnelles afin de déterminer les modalités d'imputation des déficits résultant, le cas échéant, de ces activités. Le résultat de l'activité exercée à titre non professionnel est déclaré ligne 7 du formulaire n° 2031-SD, tandis que le résultat de l'activité professionnelle figure ligne 4 de cette déclaration. Le détail des des bénéfices industriels et commerciaux est porté sur l'annexe n° 2031 Bis-SD.

Préciser, dans une note jointe à la présente déclaration, les éléments retenus pour la détermination du résultat de l'activité non professionnelle lorsque ceux-ci ont été portés aux lignes WQ et XG du tableau n° 2058 A ou lignes 330 et 350 du tableau n° 2033 B. Une note distincte sera rédigée pour chaque activité non professionnelle.

Les membres de copropriétés de navire non professionnels doivent mentionner leur quote-part dans les résultats de la copropriété, diminuée de l'amortissement de leur part des frais financiers supportés pour cette acquisition; un tableau d'amortissement, dont le modèle figure dans l'instruction du 16 janvier 1996 (BOI-FORM-000019), doit être joint à la présente déclaration.

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis du Code général des impôts)

IMPOT SUR LE REVENU
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2031

N° 2031 Bis (SUITE)
(2019)

Désignation de l'entreprise : **ABACUS STUDIO** — **et date de clôture de l'exercice : 31122019**
(A ne remplir que sur les exemplaires en continu)

E RELEVE DE CERTAINS FRAIS GENERAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ❶ elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

❶ Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.

	Exercice
Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).	
Montant des : - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

F DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés figurant dans les DSN de 2018,** montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, **majorés** des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commisions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*) (*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPOT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.

Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ❹

❹ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

H BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2019

Désignation de l'entreprise : ABACUS STUDIO — 70 Rue Madame Payé — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 97300 CAYENNE

SIRET : 8 7 8 0 6 8 0 7 1 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 4 — Durée de l'exercice précédent * :

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122019 Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	1 382	030	40	1 342	
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	**1 382**	048	**40**	**1 342**	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS — Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	14 950	070		14 950	
	Créances (2) — Autres * (3)	072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	17 527	086		17 527	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	**32 477**	098		**32 477**	
	Total général (I + II)	110	**33 859**	112	**40**	**33 819**	

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**31 077**	
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**31 577**	
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :) 169 2 242	172	2 242	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**2 242**	
	Total général (I + II + III)	180	**33 819**	

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 382
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **ABACUS STUDIO**

Néant ☐ *

A - RESULTAT COMPTABLE			Exercice N clos le 31122019 (1)	Exercice N-1 clos le (2)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue biens	215	214		
	Production vendue services * (dont export et livraisons intracommunautaires)	217	218	32 242	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	**32 242**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	1 125	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244		
	Rémunérations du personnel *		250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252		
	Dotations aux amortissements *		254	40	
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262		
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**1 165**	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	**31 077**	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	(VI) 300		
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	**31 077**	
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	**31 077**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127				342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44 quindecies) 138				
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992				
	Divers* dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655				350
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	**31 077**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	**31 077**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

DGFiP N° 2033-C2019

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **ABACUS STUDIO** — Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472 1 382	474	476 1 382	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492 **1 382**	494	496 **1 382**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immoblisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562 40	564	566 40
TOTAL		570	572 **40**	574	576 **40**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4 RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **ABACUS STUDIO**

Néant ☐ *

I RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
~~Déficits de l'exercice~~	~~860~~	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2019

Désignation de l'entreprise : **ABACUS STUDIO** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : **17092019** et clos le : **31122019** Durée en nombre de mois **4**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	32 242
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	**32 242**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	188
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	937
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	**1 125**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	**31 117**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C G I)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 878068071000017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE: ABACUS STUDIO

ADRESSE (voie) 70 Rue Madame Payé

CODE POSTAL 97300 VILLE CAYENNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique GALLINARO | Prénom(s) Nicolo | Nom marital GALLINARO | % de détention 100,00 | Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 13031985 | N° département 99 | Commune PADOVA | Pays ITALIE

Adresse : N° 70 | Voie rue Madame PAYE | Code postal 97300 | Commune CAYENNE | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Égalité-Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2067
(2019)

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code general des impôts)

RELEVE DE FRAIS GENERAUX

ANNEE ____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **ABACUS STUDIO**
Adresse **70 Rue Madame Payé** **97300 CAYENNE**

du **17092019**
au **31122019**

A - FRAIS ALLOUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES : v. notice ❶

	NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPE	ADRESSE COMPLETE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DEPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ELEMENTS DE REFERENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice(total col. 9 - total col. 10) ❿		- de l'exercice ❿	**31 077**
- de l'exercice précédent ❿		- de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire

A , le
Signature.

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

ACTALIS GUYANE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

Comptabilité • Gestion • Fiscalité • Organisation du Patrimoine

actalis

22 rue Gilles Béhary Laul Sirder
ZI COLLERY II
97300 CAYENNE
Tél.: 05 94 25 62 40
Fax : 05 94 30 50 49
cayenne@actalis-guyane.fr

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
19 JUIN 2020
GREFFE CAYENNE

Greffe du Tribunal de Commerce

97300 CAYENNE

CAYENNE, 5 juin 2020

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
18 MAI 2020
GREFFE CAYENNE

Objet : ABACUS STUDIO
Dépôt des comptes annuels - Exercice 2019

Madame

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les documents concernant la formalité de la société citée en objet, par exercice :

- Une copie des comptes annuels ;
- Un procès-verbal d'approbation des comptes ;
- Un chèque à votre ordre de 43,24 €.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Merci de déposer la facture et le récépissé de dépôt dans notre case.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération très distinguée.

Stéphane LAMBERT
(po) Nadine Plenet